



Affaire suivie par :  
JORDAN Annick  
SREA  
Tél. : 04 73 42 16 90  
Courriel : [annick.jordan-dupas@agriculture.gouv.fr](mailto:annick.jordan-dupas@agriculture.gouv.fr)

Lyon, le 04 octobre 2021

Le directeur régional adjoint

**Procès verbal de la réunion de la Coreamr formation spécialisée agro-écologie  
du 9 juillet 2021 de 15h à 17h  
(en visioconférence)**

**P.J.** : les diaporamas présentés en séance sont disponibles sur le serveur ftp à l'adresse diffusée dans l'invitation (à copier-coller dans la barre d'adresses de l'explorateur de fichier Windows) / sur le site Internet de la DRAAF <http://draaf.auvergne-rhone-alpes.agriculture.gouv.fr/COREAMR-formation-specialisee-agro>

**Présents** (par ordre alphabétique du nom de la structure) :

M. Guillaume ROUSSET, directeur régional de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt adjoint, présidant la réunion par délégation du Préfet de région, ainsi que :

ARRA <sup>2</sup>	Solène SENEE, animatrice du réseau captages
Chambre régionale d'agriculture	Jean-Pierre ROYANNEZ, secrétaire général Damien COLIN, directeur de la chambre de la Drôme Thomas PACAUD, chargé de mission agronomie - environnement / RID "cultures assolées"
CFDT	Christine BESNARD COLLIN, secrétaire fédérale territoriale AuRA
Conseil régional	Emmanuel FERRAND, conseiller régional
Coordination rurale	Georges LAMIRAND, élu
DRAAF-SREA	Jean-Christophe DAUDEL, chef du pôle agriculture et environnement Annick JORDAN, chef de projet agro-écologie
FNE	Marc PEYRONNARD, administrateur
FRSEA	Edith BRUNEAU, chargée de mission (pouvoir à la CRA)
FRAB	Jean-Sébastien GASCUEL, producteur référent Ecophyto / Agro-écologie
FRCUMA	Yves FRANÇOIS, élu référent agro-écologie Anne-Claire KUBALA, chargée de mission innovation et agro-écologie collective
INAO	Christèle MERCIER, déléguée territoriale
InPACT	Guillaume FANTIN, élu
La Coopération agricole	Yves FRANÇOIS, élu Olivia TALHOUK, chargée de mission accompagnement et financement des transitions agroécologiques
NCE (Négoce Centre-Est)	François CHOLAT, vice-président

**Excusés :**

Membres avec voix délibérative: agences de l'eau Adour-Garonne, Loire Bretagne et Rhône Méditerranée Corse, ARS (pouvoir à la DRAAF), CELAVAR (pouvoir à INPACT), Confédération paysanne, CGT, DRAAF-SRFD, DREAL, InPACT, VIVEA.

Membres sans voix délibérative : APARA (association des parcs naturels régionaux d'Auvergne-Rhône-Alpes), INRAE, ISARA, VetAgro Sup.

Le quorum est atteint avec 14 voix représentées sur 24.

**Introduction :** Guillaume ROUSSET salue le travail préalable des équipes. L'agro-écologie est à un moment charnière : de nombreux résultats sont produits et l'enjeu est de les généraliser. Le plan de relance accorde une place centrale à la transition agro-écologique avec 136 M d'€, et la création du crédit d'impôt HVE.

**1. Introduction :**

**Plan de relance :** 100 milliards d'€ dont 1,2 milliard pour l'agriculture, dont une partie pour opérer des changements sur les exploitations agricoles et aider à changer les pratiques, ce qui contribue à l'agro-écologie.

- Investissements achat de matériel :
  - épandage de produits phytosanitaires : 215 millions d'€,
  - cultures nouvelles dont protéines : achat de matériel et développement de filières pour l'alimentation animale et humaine.
- Conseil pour Bon bilan Carbone,
- Mesure « plantons des haies », travail avec le Conseil régional.

**2. Les dispositifs Etat de reconnaissance et de financement de l'accompagnement de collectifs d'agriculteurs en transition agroécologique : GIEE et Ecophyto 30 000 :**

Etat des lieux en France et en Auvergne-Rhône-Alpes : nombre, structures impliquées, orientation des systèmes de production, thématiques de travail.

Présentation de la plate-forme <https://collectifs-agroecologie.fr/> et d'exemples de livrables produits par des groupes de la région.

**3. Bilan quantitatif et qualitatif de l'appel à projets 2021 « Collectifs d'agriculteurs en transition agro-écologique » :**

(voir diaporama : diapos 31 à 39).

**4. Examen des 14 candidatures à la reconnaissance en tant que GIEE :**

Rappel des modalités d'instruction et des critères d'analyse des candidatures : diapos 39 à 41

Proposition d'avis du comité technique (diapos 40 à 47)

- Dossiers avec proposition d'avis favorable : 10
- Dossiers avec proposition d'avis défavorable : 4

Information post-Coreamr : les **fiches descriptives** des 10 nouveaux GIEE sont consultables, avec les plus anciens, depuis [notre site Internet](#) (pour chaque GIEE, lien vers sa page sur la plate-forme <https://rd-agri.fr/> qui héberge les informations sur ces collectifs).

**Cette proposition est approuvée à l'unanimité.**

**5. Information sur les décisions de financement des groupes :**

Voir le diaporama montré en séance (diapos 48 à 52).

Information post-Coreamr : nous avons pu finalement financer tous les dossiers avec avis favorable (y compris les dossiers placés initialement en liste complémentaire) grâce à l'obtention d'une rallonge (issue de la répartition, entre régions en sur-consommation, des crédits libérés par les régions en sous-consommation).

Volet de l'appel à projets ↓	Candidatures reçues		Dossiers retenus	
	Nombre	Montant demandé	Nombre	Montant attribué
Demande de reconnaissance GIEE	14	sans objet	10	sans objet
Financement de l'animation d'un GIEE déjà reconnu ou en demande de reconnaissance en 2021 (voir liste sur <a href="https://draaf.auvergne-rhone-alpes.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/ListeGIEEFinancesAuRA_2021_cle41f667.pdf">https://draaf.auvergne-rhone-alpes.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/ListeGIEEFinancesAuRA_2021_cle41f667.pdf</a> )	19	608 465 €	15	424 482 €
Financement de l'émergence d'un futur GIEE (voir liste sur <a href="https://draaf.auvergne-rhone-alpes.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/ListeEmergenceGIEEFinancesAuRA_202110_cle0bd937.pdf">https://draaf.auvergne-rhone-alpes.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/ListeEmergenceGIEEFinancesAuRA_202110_cle0bd937.pdf</a> )	25	235 474 €	17	144 169 €
<b>TOTAL des 2 volets de financement</b> (voir la liste des projets financés depuis 2016 sur <a href="https://draaf.auvergne-rhone-alpes.agriculture.gouv.fr/Les-aides-a-l-animation-des-GIEE">https://draaf.auvergne-rhone-alpes.agriculture.gouv.fr/Les-aides-a-l-animation-des-GIEE</a> )	<b>44</b>	<b>843 939 €</b>	<b>32</b>	<b>568 651 €</b>

Questions :

- la FRAB s'interroge sur le fait qu'un groupe soit proposé en reconnaissance mais sans financement.

Réponse : la reconnaissance GIEE est inscrite en tant que telle dans la loi (avec émission d'un arrêté de reconnaissance), sans financement mais avec des avantages conférés que sont un accès priorisé et/ou bonifié à certaines aides du PDR. Le financement de l'animation du GIEE (sur crédits CASDAR ou BOP) est arrivé après. C'est différent des groupes Ecophyto 30 000 qui sont prévus comme un financement de l'animation et éventuellement de matériels dans le cadre du PDR (sur crédits RPD gérés par les agences de l'eau).

- la FRAB demande ce que donnent les groupes émergents : reconnaissance ou non ?

Réponse post-réunion : concernant les GIEE, sur les 44 groupes financés de 2018 à 2020, on enregistre 37 demandes de reconnaissance qui s'échelonnent de une à 3 années après l'année d'émergence (dont 19 en année n+1, 17 en en année n+2 et 1 en année n+3). Cela a donné lieu à 24 reconnaissances de GIEE, voire plus d'ici l'année prochaine (certains groupes émergents 2020 peuvent encore candidater en 2022, voire 2023).

**Retour sur l'appel à projets 2020** : l'enveloppe totale pour la région Auvergne-Rhône-Alpes a été de 632 731 € (enveloppe initiale de l'ordre de 445 385 € + une rallonge de 187 346 € grâce à une redistribution venant des régions en sous-consommation et un complément de BOP149). L'enveloppe nationale a été de 5 millions d'€/an. Cela a permis de financer en région AuRA :

- tous les nouvellement reconnus en 2020 et qui avaient sollicité un financement (16 sur les 17) + un GIEE reconnu en 2017,
- 11 groupes « émergence de GIEE ».

La liste définitive figure sur le site Internet de la DRAAF <http://draaf.auvergne-rhone-alpes.agriculture.gouv.fr/Les-aides-a-l-animation-des-GIEE>

Programme d'accompagnement régional des animateurs de collectifs pour la capitalisation dans le cadre du PRDAR (diapos 53 à 57).

## 6. PRDAR 2022-2027 : point d'information :

Voir diaporama de la CRA projeté en séance.

Annick JORDAN rappelle le cadre du PNDAR (programmes pluriannuels et AAP) dont le schéma est en cours de révision pour le prochain programme. Avec toujours une logique projet, indicateurs.

Les consignes nationales et le budget ne sont pas encore connus à la date de cette COREAMR (en 2021 : 128 millions d'€ au niveau national et 4,7 pour le réseau des chambres AuRA)

Information post-COREAMR : la note d'orientation nationale sur le PNDAR est parue au BO le jeudi 22 juillet. L'instruction technique concernant les programmes pluriannuels a été signée le 4 août 2021.

Question de la FRAB : Pourquoi financer le service de remplacement ?

Réponse : les crédits CASDAR du PRDAR peuvent financer 2 choses : d'une part, les activités de la tête de réseau sur les actions d'animation, et d'autre part, le remplacement des agriculteurs qui participent à la gouvernance et aux actions du PRDAR.

## 7. Informations diverses :

- Trophées de l'agroécologie (diapos 60 et 61 et : 2 lauréats régionaux ont été récompensés au niveau national lors de la cérémonie en visioconférence organisée ce matin en présence du ministre de l'agriculture (information post-COREMAR : voir sur <https://draaf.auvergne-rhone-alpes.agriculture.gouv.fr/Les-laureats-regionaux-des> )
- Webinaire « agro-écologie collective » du 13 sept 2021 (information post-COREAMR) : les diaporamas et les replay des interventions sont consultables sur <https://auragri.wixsite.com/13sept21>

Pour le Préfet et par délégation,  
Le directeur régional de l'agriculture, de  
l'alimentation et de la forêt,  
Par sub-délégation, le directeur régional adjoint



Guillaume ROUSSET

**Annexe au procès verbal de la COREAMR agro-écologie du 9 juillet 2021 : liste récapitulative des 14 candidatures par avis (favorable/ défavorable)**

**Liste des 10 candidatures avec avis favorable :**

<b>Structure porteuse du GIEE</b>	<b>Intitulé du projet</b>	<b>Structure accompagnatrice</b>
Bio 63	Bio Motivés de Limagnes : construire des références locales, diffuser les pratiques bio et garantir la pérennité des fermes en grandes cultures.	Bio 63
Bio 63	Filières locales de transformation Grandes Cultures Bio : Créer des filières de transformation céréalières biologiques locales et travailler sur les espèces et les variétés cultivées	Bio 63
Association pour le développement de l'agriculture de Belledonne	L'agroforesterie en Belledonne, (redéfinir) la place de l'arbre dans des exploitations de montagne	Chambre d'agriculture de l'Isère
ALTERNACOMB AGRI	Diminuer les produits phytosanitaires (cultures) et pharmaceutiques (élevages), développer l'autonomie alimentaire et la biodiversité des prairies et des sols	ALTERNACOMB AGRI
Agri Bio Ardèche	Organisés pour un maraîchage bio viable et intégré au territoire.	Agri Bio Ardèche
Association des maraîchers sur sol vivant du Nord Isère	Optimisation des pratiques MSV en Nord Isère	Centre de développement de l'agroécologie
FRAB AuRA	SMACC : La Synergie des Maraicher(e)s Auvergnat(e)s face aux Changements Climatiques : Repenser sa ferme maraîchère pour anticiper, s'adapter et lutter contre le réchauffement climatique en Auvergne	FRAB AuRA
CUMA du Rançonnet	S'adapter collectivement pour intégrer les techniques d'agriculture de conservation des sols à son système de polyculture-élevage en zone de montagne: du sol à l'outil, de la culture au troupeau	Chambre d'agriculture du Rhône
Bio 63	Repenser la résilience de l'atelier volailles face au changement climatique par l'autonomie et l'approche systémique de l'exploitation	Bio 63
CANT'ADEAR	Le GIEE des jonquilles: pour une résilience de nos fermes face aux aléas climatiques, économiques et humains	CANT'ADEAR



**Liste des 4 candidatures avec avis défavorable :**

<b>Structure porteuse</b>	<b>Intitulé du projet</b>	<b>Structure accompagnatrice</b>
Syndicat de la fourme de MONTBRISON AOC	Trans[Fourm]ation	Syndicat de la fourme de MONTBRISON AOC
Sol & Blé 26	Objectif Terre	Cabinet Oréade Brèche
Union des crus du Beaujolais	Pour un système agroécologique performant, résilient, autonome et durable dans le Beaujolais : la vitiforesterie, les couverts végétaux et l'adaptation des pratiques à la physiologie de la vigne	
Association des producteurs des crus de Brouilly et Côte de Brouilly	Agir collectivement pour le respect de l'environnement et des paysages en Terre des Brouilly	